



# LE BONNEVILLAIS ILLUSTRÉ



**JOEL CANIVET**

Hommage à un Homme  
très investi dans sa  
commune

**LES NEWS**

Panneaupocket  
Recensement  
Elections

**LES ASSOCIATIONS**

Une commune qui  
bouge grâce au monde  
associatif

**ET TOUJOURS, VOS RUBRIQUES PRÉFÉRÉES**  
Commémorations, état civil, l'école et la rubrique pratique !

# EDITO DU MAIRE

Chères Bonnevillaises et chers Bonnevillais,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Il témoigne, une fois encore, du dynamisme de notre commune et de l'engagement quotidien de celles et ceux qui œuvrent pour améliorer notre cadre de vie.

Cette année a été marquée par la poursuite de projets pour notre commune : entretien de la voirie, rénovation de bâtiments communaux, inauguration de la Rue « Hubert Courseaux », début des travaux de l'aménagement du bourg tranche 4 au niveau du nouveau monde et soutien à la vie associative.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, mené avec les élus du Conseil Municipal, les agents communaux, les associations et, bien sûr, vous, habitants de la commune.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des acteurs locaux et des agents municipaux pour leur investissement et leur dévouement au service de l'intérêt général.

Merci à Céline, Claire et Emilie pour la rédaction et la mise en forme de ce bulletin municipal.

Je vous adresse, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Merci de noter que les vœux du Maire auront lieu le Samedi 31 Janvier à 16h00 dans la salle communale du Pressoir, ce qui nous permettra de nous réunir autour d'un verre de l'amitié.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce bulletin et reste, avec l'équipe municipale, à votre disposition.

Marcel GREAUME



## SOMMAIRE

|                     |         |
|---------------------|---------|
| RETROSPECTIVE ..... | Page 4  |
| LES NEWS .....      | Page 6  |
| HOMMAGES .....      | Page 8  |
| LES ASSOS .....     | Page 9  |
| ECOLE .....         | Page 11 |
| ETAT CIVIL .....    | Page 12 |
| INFOS UTILES .....  | Page 13 |
| DIVERS .....        | Page 19 |

# JOEL CANIVET



**NOUS RENDONS, DANS CE BULLETIN, HOMMAGE À UN HOMME PROFONDÉMENT ATTACHÉ À NOTRE COMMUNE, QUI NOUS A QUITTÉS LE 12 JUIN 2025. ARRIVÉ À BONNEVILLE LA LOUVET EN 1980, IL S'Y EST RAPIDEMENT ENRACINÉ, METTANT SON SAVOIR-FAIRE ET SON ÉNERGIE AU SERVICE DES AUTRES. PEINTRE DE MÉTIER, IL INCARNAIT LE GOÛT DU TRAVAIL BIEN FAIT, LA RIGUEUR ET LA DISCRÉTION.**

**ELU MUNICIPAL DEPUIS 1989, IL A CONSACRÉ PLUS DE 30 ANNÉES À LA VIE PUBLIQUE, AVEC UN ENGAGEMENT CONSTANT ET SINCÈRE. CETTE FIDÉLITÉ ET CE DÉVOUEMENT LUI ONT VALU LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL POUR SES 30 ANS DE MANDAT D'ÉLU, RECONNAISSANCE BIEN MÉRITÉE.**

**TRÈS INVESTI DANS LA SÉCURITÉ ET LE SECOURS AUX PERSONNES, IL A ÉTÉ CHEF DE CENTRE DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA COMMUNE DE 1997 À 2011.**

**ATTACHÉ À L'HISTOIRE ET À L'IDENTITÉ DE NOTRE VILLAGE, IL A ÉGALEMENT PRÉSIDÉ L'ASSOCIATION BONNEVILLE PATRIMOINE DE 2012 À 2025, ŒUVRANT POUR LA SAUVEGARDE ET LA TRANSMISSION DE NOTRE HÉRITAGE LOCAL. SON ENGAGEMENT, SA GÉNÉROSITÉ ET SON AMOUR POUR BONNEVILLE LA LOUVET LAISSERONT UNE EMPREINTE DURABLE DANS NOTRE COMMUNE.**

**NOUS GARDERONS LE SOUVENIR D'UN HOMME DÉVOUÉ, RESPECTÉ ET PROFONDÉMENT HUMAIN.**

**A SA FAMILLE ET À SES PROCHES, NOUS ADRESSONS NOS PENSÉES LES PLUS SINCÈRES.**



**« JOËL MERCI »**





# RETROSPECTIVE

## RETOUR EN IMAGE SUR LES GRANDS MOMENTS DE L'ANNEE

### Repas des aînés dimanche 27 avril



Une belle journée pour nos aînés !

Le repas des anciens de la commune s'est tenu le dimanche 27 avril. Celui-ci rassemble chaque année nos aînés afin de passer une agréable journée. Mille mercis au restaurant La Picota et à la boulangerie O'Délèce pour la réalisation de notre repas toujours aussi délicieux. Mais aussi au Club de l'amitié qui a offert l'animation de l'accordéoniste.



### Inauguration de la rue Hubert Courseaux

Vive émotion samedi 13 septembre pour la famille et les proches d'Hubert COURSEAUX, les élus et les habitants. Monsieur le sous-préfet, Guy Fitzer, Monsieur le député, Christophe Blanchet, Madame la conseillère régionale, Claire Jolivet-Servant, Madame la conseillère départementale, Audrey Gadenne, Monsieur le président de la Communauté de Communes Terre d'Auge, Jérémy Roseau, Monsieur le maire, Marcel Gréaume ont successivement pris la parole ce jour en remémorant des souvenirs et des anecdotes lors de leurs rencontres avec Hubert Courseaux, tous autant émouvants les uns que les autres !

Grâce à cette mention honorifique, ce grand Homme poursuivra son parcours dans l'Histoire de notre village.

### Journées Européennes du Patrimoine

La commune de Bonneville la Louvet a participé du vendredi 19 au dimanche 22 septembre à la 42ème édition des Journées Européennes du Patrimoine.

Vendredi 19 septembre, pour l'occasion, le musée des pompiers a ouvert ses portes aux élèves de l'école. Les Anciens Sapeurs-Pompiers de Bonneville les ont accueillis afin d'échanger et répondre aux questions des enfants. C'est toujours un plaisir pour eux de rencontrer des Héros !

Samedi 20 et dimanche 21 septembre, l'église ouverte au public a connu une autre dimension. Les Dominicaines de Pont l'Evêque nous ont permis d'exposer des tableaux en nous prêtant des œuvres sur le thème du portrait. Nous en profitons pour les remercier.







Vendredi 26 septembre, à la tombée de la nuit, une promenade poétique, comique et participative pour faire grimper les regards vers les étoiles a émerveillé petits et grands. Ce spectacle était présenté par la troupe des Rêveurs New World. Pour l'occasion, l'astronome Mathieu, est venu nous présenter le ciel étoilé bonnevillais. Malgré toute sa bonne volonté, les conditions météorologiques n'étaient pas favorables. Néanmoins, il a présenté des photos d'étoiles et de galaxies fabuleuses.

### Balade poétique et observation du ciel



### Concert No Matter, What !

Dimanche 29 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe « No Matter What ! » dans notre belle église. Des interprétations de blues, pop, rock ont résonné dans la nef. Les musiciens ont connu un franc succès.

### Démarrage des travaux du bourg : Phase 4

L'entreprise Eiffage Route de Touques a démarré la phase 4 des aménagements du bourg sur la route de Beuzeville et la Route de Corneilles depuis le carrefour du Nouveau monde.

### Concert de Noël



Vendredi 12 décembre 2025, les coeurs Heleade et Melody Time ont offert un concert à l'église avec comme cheffe de Choeur Florence Devieille et la pianiste Gabrielle Valouvin.

### Arbre de Noël de la commune



Samedi 13 décembre, à l'approche des fêtes, la mairie, avec l'aide des bénévoles de l'association Bonneville Animations, a eu le plaisir d'offrir des cadeaux de Noël aux enfants de l'école. Ce moment convivial, empreint de bonne humeur, a apporté joie et sourire aux élèves et a permis de célébrer ensemble l'esprit de Noël.



# LES NEWS

## PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE !

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur. ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com))



## RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2026

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Il n'a pas lieu en même temps pour tout le monde. En effet, les années diffèrent selon les communes. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, il a lieu tous les 5 ans.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Pourquoi un recensement de la population ?

Quelques exemples :

- Contribution de l'ETAT au budget de la commune
- Détermination du nombre d'élus au conseil municipal, du mode de scrutin, etc
- Aide à la décision pour l'implantation d'équipements collectifs, le développement des moyens de transport, l'estimation du besoin en logements, etc

Le recensement a une finalité exclusivement statistique, il est :

**OBLIGATOIRE**

acte civique

**CONFIDENTIEL**

résultats anonymisés

**DÉCLARATIF**

pas de remise en cause des réponses de l'habitant

Les habitants ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant qui peut être exercé auprès de l'INSEE.

Les manquements à ces obligations sont passibles des peines prévues aux articles 226-13 et 226-16 à 226-24 du code pénal.



Vous serez prévenu du passage de l'agent recenseur par lettre de l'agent recenseur, déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte signée par le maire avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

3 Agents recenseurs ont été recrutés pour cette mission :



Mr Alain VINCENT



Mme Maryse MARTIN



Mr Eric BRICE

## ZONE D'ACTIVITÉS " DES ISLES"

Vous souhaitez installer votre activité à proximité de l'autoroute A13 ?

Idéalement placé à la sortie de Bonneville-La-Louvet, direction Pont l'Evêque, à 10 minutes de l'autoroute A13. Les activités prévues sont artisanales, industrielles et commerciales. Si vous êtes intéressés ou souhaitez plus de renseignements, vous pouvez contacter Manon ORIA, chargée de mission aménagement et attractivité : [accueil@terredauge.fr](mailto:accueil@terredauge.fr) – Tél : 02-31-65-04-75



## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale d'une mairie.

Vous devez remplir les conditions suivantes : avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français ou citoyen européen (non français) résidant en France, jouir de vos droits civils et politiques. Vous pouvez vous inscrire en ligne ([service-public.fr](http://service-public.fr)), sur place en mairie ou par courrier (formulaire CERFA N°12669\*02 + justificatifs).

Il existe une procédure spécifique pour ces différentes situations :

- un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans,
- une personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales,
- une personne détenue en prison et qui n'est pas privée du droit de vote peut s'inscrire mais selon une procédure spécifique,
- un citoyen européen (non français) résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections municipales et aux élections européennes en France.

Pour vous inscrire vous devez fournir les documents suivants : un justificatif d'identité (carte d'identité, identité numérique sur France Identité, passeport français et un justificatif de domicile).

Pour les prochaines élections municipales de Mars 2026, les dates limites d'inscription sont :

- Le 04/02/26 pour les inscriptions en ligne,
- Le 06/02/26 pour les inscriptions papiers en mairie.

## ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 ET 22 MARS 2026

CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN AUX PROCHAINES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

Une loi votée en avril 2025 a modifié le mode d'élection du conseil municipal de la commune.

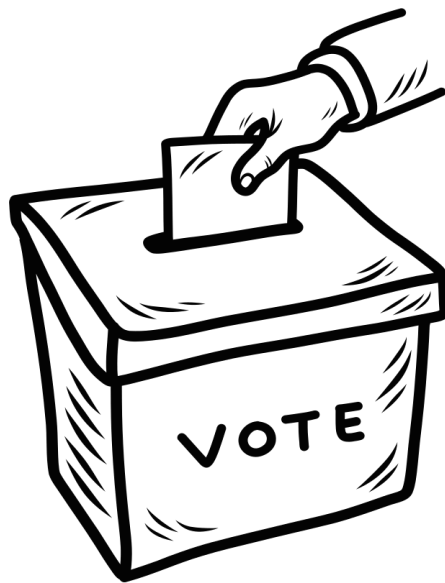
Qu'est-ce qui va changer pour nous, candidats ?

Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.

Qu'est-ce qui va changer pour nous, électeurs ?

Les électeurs ne pourront plus utiliser le panachage, c'est à dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.

Attention ! Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.



# HOMMAGES

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Nous commémorons la Victoire des forces alliées et rendons hommage à toutes celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, souvent au prix de leur vie.

80 ans plus tard, le souvenir de leur courage et de leur sacrifice reste plus que jamais vivant.

N'oublions jamais que la paix est un héritage fragile à préserver, collectivement chaque jour.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

107<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et journée d'hommage à tous les morts pour la France, quelle que soit la guerre, quelle que soit l'époque. A travers eux, nous pensons aussi aux soldats engagés aujourd'hui encore, sur des théâtres d'opérations extérieures qui servent la paix au prix de risques immenses. Se souvenir, ce n'est pas entretenir la haine. Se souvenir, c'est refuser l'oubli. C'est transmettre aux jeunes générations le sens de l'engagement, de la solidarité et de la paix.





# LES ASSOS

## BONNEVILLE ANIMATIONS

### Vide-greniers

Organisé par l'association « Bonneville Animations », un moment incontournable, le vide-greniers de Bonneville s'est déroulé le dimanche 3 août. Toujours aussi populaire, il attire un très grand nombre de visiteurs chaque année.



### Illuminations

C'est toujours avec impatience que les Bonnevillais et les curieux attendent l'installation des décorations de Noël dans le village. De plus en plus merveilleux chaque année, les illuminations du village attirent de nombreux promeneurs. Elles invitent les visiteurs à découvrir notre village, à s'y promener, à en apprécier l'ambiance et la convivialité.



### Défilé de tracteurs

Ce jour-ci, le samedi 6 décembre, ces géants de fer sont sortis de leurs champs. Compagnons du quotidien des agriculteurs, illuminés de leur plus belle parure, un cortège de tracteurs a défilé dans le village rappelant alors un symbole de fierté locale, un hommage à ceux qui nourrissent nos communautés et qui entretiennent le patrimoine rural.





C'était une première pour le nouveau bureau de l'association « Bonneville Patrimoine ». Samedi 13 juillet, l'Association organisait une très belle fête de village. Entre les animations, la musique, les rires et la bonne humeur, le village a vibré tout au long de la journée. Cet événement a une nouvelle fois montré l'importance de ces rendez-vous qui font vivre notre village et renforcent les liens entre les habitants.



### Soirée Beaujolais

Le samedi 22 novembre, la soirée Beaujolais a réuni de nombreux participants. La salle, comble, a été animée par une ambiance chaleureuse et conviviale comme le prouve les pas endiablés sur la piste de danse.



Dans l'après-midi, la chorale Mélodies en Auge de Corneilles et le Choeur liturgique du Pays d'Auge, invités par Bonneville Patrimoine, ont enchanté l'église. Les voix harmonieuses ont créé une ambiance chaleureuse et festive autour de la magie des fêtes.

### Week end féérique

Le Samedi 6 décembre pour le week-end féérique de Bonneville, l'association avait organisé un marché de Noël avec une vingtaine de stands, accompagnée du Club de l'Amitié.

### ASSOCIATION "FORME ET BIEN-ETRE"



Les cours sont dispensés à la Salle du Pressoir – les mardis à 19h Pilates-Yoga et jeudis à 19h Abdos-fessiers-stretching.  
Renseignements : Frédérique 07 65 78 12 12





## CLUB DE L'AMITIÉ

C'est une douzaine d'adhérents de tout âge qui se réunit le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h à 17h pour faire du travail manuel et des jeux (tricot, broderie, peinture, crochet et jeux). Si être adhérent(e) vous intéresse, contactez Josiane CANIVET au 06-98-24-87-43.

Les adhérents participent à différents événements à travers l'organisation de manifestations des associations du village : le marché de la Pentecôte, la bourse aux jouets, le marché de Noël...



### C'est aussi...

Le Club de l'amitié organise une animation jeux de société, cartes... le mercredi après-midi tous les quinze jours à la mairie de 14h00 à 17h00.

## AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

### Marche de la fête du Village

Samedi 13 juillet, une première pour eux, depuis la création de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers de Bonneville-La-Louvet une marche était organisée lors de la fête du village le 13 juillet.



### Marche du Téléthon

Dans le cadre du Téléthon, le samedi 6 décembre, une randonnée de deux heures a réuni un bon groupe de participants. Cette belle balade, placée sous le signe de la convivialité et de la solidarité, a permis de partager un moment chaleureux tout en soutenant une cause essentielle. Dans la soirée, l'Amicale organisait également un repas chaleureux autour de galettes.







## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « LES PETITES FRIMOUSES »

### Marché de la Pentecôte sur le parking du Nouveau Monde

Pour la troisième année consécutive, l'APE a organisé son marché de la Pentecôte très prisé par les flâneurs. Une douzaine d'exposants étaient réunis : des couturières, un apiculteur, un éleveur de cochons de Bayeux, des maraîchers, et bien sûr le stand de l'APE ! Il est très agréable de se balader sur ce petit marché annuel.



### Kermesse de l'école

Le vendredi 27 juin, la kermesse a rassemblé de nombreuses familles autour d'un moment festif et convivial. Avec 160 repas réservés, des jeux pour les enfants, un concert apprécié par les parents et un feu d'artifice pour clôturer la soirée. L'évènement a été une véritable réussite pour petits et grands !



### Bourse aux jouets et puériculture

Dimanche 7 décembre, l'Association des Parents d'élèves « Les petites Frimousses » avait organisé une bourse aux jouets et puériculture, accompagnée par l'école et le club de l'Amitié. Cet évènement a permis de rassembler différentes générations autour d'un moment de partage, favorisant la réutilisation des jouets et les échanges entre familles et habitants du village.



# ÉCOLE

L'école communale du Pré Doré compte aujourd'hui 78 élèves répartis sur 4 classes de la Toute Petite Section au CM2.

## THÉMATIQUE DE L'ANNÉE

Le thème pédagogique de l'année scolaire 2024/2025 s'intitulait « Moi et les autres ». Dans un premier temps, le travail a porté sur la découverte des émotions mais aussi se connaître soi-même. Un atelier sur le bien-être et l'empathie dirigé par Mr Bichet ; des ateliers avec des résidents d'un EHPAD mais aussi le Foyer de Vie d'Epaignes accueillant des personnes en situation de handicap ont organisé des ateliers autour de la cuisine, du collage, des échanges de cartes de Noël / Printemps ainsi que la fête des mamans. Toutes ces interactions et ces échanges ont rythmé l'école du Pré Doré tout le long de l'année.



## LA JOURNÉE DES TALENTS

Le 3 février, la Journée des talents mettait en relief comme l'intitulé l'indique le talent de chaque enfant. Après être passés dans toutes les classes pour présenter leurs talents respectifs (vélo, jeux, tours de magie, apprentissage des drapeaux, création de poèmes...) les élèves étaient très heureux et fiers de montrer à tous ce dont ils sont capables.



## ARTISTES EN HERBE....

Le vendredi 23 mai, la comédie musicale « La forêt de Clochepan » a été présentée au Théâtre de Corneilles. Toutes les classes ont participé et travaillé toute l'année sur ce projet grandiose. Le théâtre, les danses et les chants ont fait d'eux de vrais comédiens.







# ETAT CIVIL

## Naissances



Eléanore, Nicole, Hélène GERARD née 23/04/2025

Léna, Lila, Rose RICHARD née le 08/05/2025

Ambre, Laëtitia, Mauricette DELAUNAY née le 02/09/2025

Ehsan AHMED HOPSORT né le 06/11/2025

Paul, Marc, Charles, Henri ANDRIEU né le 21/12/2025

## Mariages



Violette, Olivia, Leclerc MAUREY et Serge, Maxime, Jules RENARD le 05/07/2025

Eva, Marie-Joseph DEBLEDS et Frédéric, Mickaël, Fabrice JUIN le 02/08/2025

## Décès



Claudine, Andrée, Madeleine, Yvette HARDY née REMEUR décédée le 12/01/2025

Renée, Ginette, Georgette, Henriette BUCAILLE veuve NIEL décédée le 22/01/2025

Ginette, Andrée, Fernande COMBALBERT née ROUSEE décédée le 31/01/2025

René, Alfred, Louis DELAMOTTE décédé le 10/04/2025

Claude, Jean SCHWALLER décédé le 29/04/2025

Philippe, Précil, Prospère MALECOT décédé le 16/05/2025

Joël CANIVET décédé le 12/06/2025

Moïse, Pierre, Emile DELABARRE décédé le 03/07/2025



# INFOS UTILES

## LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Notre secrétaire Emilie a le plaisir de vous accueillir les :

Lundi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Vendredi : 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h00

**Coordonnées :** Mairie - 22 rue du Lavoir – 14130 BONNEVILLE-LA-LOUVET

02 31 65 47 22 – [mairie@bonneville-la-louvet.fr](mailto:mairie@bonneville-la-louvet.fr)

**N'oubliez pas le site internet :** [www.bonneville-la-louvet.fr](http://www.bonneville-la-louvet.fr)

**Facebook :** Bonneville la Louvet – Mairie

**Panneaupocket :** application d'informations

**Informations par mail de la mairie :** si vous souhaitez faire partie du « groupe des administrés » vous avez possibilité de donner votre adresse mail à la mairie afin de recevoir les informations diverses concernant votre commune.

## L'AGENCE POSTALE

Les permanences de l'agence postale sont assurées par Sophie GREAUME du lundi au samedi de 10h00 à 12h00. Tél : 02.31.65.44.00

## TENNIS MUNICIPAL

Si vous souhaitez faire du tennis, des démarches sont à effectuer au préalable en mairie. Il vous sera alors demandé :

- Pour les Bonnevillais : un règlement de 80 € pour l'adhésion à l'année civile ou 10 € par mois.
- Pour un abonnement hors commune : un règlement de 120 € pour l'adhésion à l'année civile ou 15€ par mois.

Une clé du portail d'entrée sera confiée par la mairie pour la durée de l'adhésion (Une caution de 50€ sera exigée).

## LE CIMETIÈRE

| Tarifs         | Durée : 30 ans | Durée : 50 ans |
|----------------|----------------|----------------|
| Concessions    | 360 €          | 600 €          |
| Colombarium    | 600 €          | 900 €          |
| Cavurne au sol | 600 €          | 900 €          |

Les démarches administratives s'effectuent en mairie.

## AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer votre demande de permis de construire en ligne sur internet. Gains de temps et simplification, vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante : <https://ads.scot-npa.fr/guichet-unique>

Néanmoins, il vous est toujours possible de déposer votre dossier en format papier à la mairie.



## LOCATION SALLE MUNICIPALE

Pour toute réservation, contacter Mme Annie LEROY au 02.32.41.41.23

### Location du Pressoir :

Tarifs de location pour le week-end, soit du vendredi 17H30 au lundi 17H30.

|                                                                                                          | <b>Tarifs</b> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Indemnité pour l'occupation de la Salle du Pressoir par les personnes domiciliées à BONNEVILLE LA LOUVET | 220 €         |
| Indemnité pour l'occupation de la Salle du Pressoir par les personnes hors commune                       | 260 €         |
| Indemnité d'occupation pour les professionnels                                                           | 320 €         |
| Supplément chauffage pour toute location comprise entre le 1er novembre et le 30 avril                   | 30 €          |
| Supplément couvert                                                                                       | 0.60 €        |
| Supplément pour location lave-vaisselle (avec produits de lavage)                                        | 40 €          |

Tarif de location à la journée :

|                                                                      | <b>Tarifs</b> |
|----------------------------------------------------------------------|---------------|
| Indemnité pour vin d'honneur en semaine de 16 à 20 heures            | <b>80 €</b>   |
| Supplément pour location des verres                                  | <b>16 €</b>   |
| Forfait pour location des couverts (fourchettes, couteaux, cuillères | <b>16 €</b>   |

## CARTE NATIONNALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les dossiers de carte d'identité et passeport se font dans les mairies habilitées sur le territoire national. Les mairies exerçant cette fonction dans notre secteur sont les suivantes. Vous devez auparavant prendre rendez-vous (possibilité de prendre RDV par téléphone ou en ligne) :

-Pont-l'Evêque : 02 31 64 00 02

-Lisieux : 02 31 48 40 40

Trouville-sur-Mer : 02 31 14 41 41

Démarches en ligne <https://passeport.ants.gouv.fr>

## LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS VOUS AIDE À FINANCER VOS TRAVAUX

Le Département du Calvados, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) porte un programme permettant aux propriétaires calvadosiens de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou l'adapter à une perte d'autonomie.

Le programme du Département s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources et aux bailleurs avec loyers conventionnés par l'ANAH.

Renseignez-vous dès maintenant au 09-82-81-63-80 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Possibilité de rencontrer un conseiller près de chez vous, sur rendez-vous. Et pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : [www.calvados.fr](http://www.calvados.fr).

## LE RECENSEMENT CITOYEN ET LA JOURNÉE DE MOBILISATION (JDC)

La démarche du recensement citoyen est obligatoire. Il est nécessaire de se faire recenser auprès de votre mairie à partir de votre 16ème anniversaire et jusqu'à dans les trois mois qui suivent. Vous pouvez régler la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Vous avez la possibilité de faire cette démarche sur le site [Service-public.fr](http://Service-public.fr).

Si vous êtes devenu Français entre l'âge de 16 et 25 ans, vous devez faire votre recensement citoyen dans le mois qui suit votre obtention de la nationalité française.

Une attestation de recensement vous sera remise. Elle est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen ou à un concours administratif en France.

Vous serez ensuite convoqué par le Centre du Service National pour une Journée de mobilisation (JDC).

Une journée pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

A la suite de la journée de mobilisation, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. (Baccalauréat, permis de conduire...)

Le recensement citoyen vous permet également d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.



## SERVICE NATIONAL

Le service national s'adresse aux jeunes Françaises et Français volontaires de 18 à 25 ans. Il est ouvert à celles et ceux qui résident en métropole ou dans les outre-mer et qui souhaitent servir au sein des armées dans le cadre d'un engagement militaire de dix mois.

En 2026, pour la première cohorte du service national (rentrée 2026) les jeunes pourront faire part de leur volontariat à partir de janvier 2026. Plusieurs voies sont ouvertes pour les inscriptions : sites de recrutement de l'armée de Terre, de la Marine Nationale, l'armée de l'Air et de l'Espace ; auprès d'un CIRFA ; via un numéro vert dédié ; à la suite des informations transmises lors de la journée de défense et citoyenneté rebaptisée journée de mobilisation.





## SERVICES TERRE D'AUGE



### Aide financière vélo électrique :

La communauté de commune Terre d'Auge instaure une subvention de 100 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) neuf à usage personnel.

Le dispositif s'adresse aux personnes de plus de 18 ans dont la résidence principale est située sur l'une des 44 communes du territoire de la communauté de communes de Terre d'Auge. Aucune condition de ressources n'est imposée. Pour connaître les conditions d'éligibilité et transmettre votre demande, RDV sur le site : [www.terredauge.fr/jewis-jhabite/mobilités-douces/aide-a-lachat-de-velo-a-assistance-electrique/](http://www.terredauge.fr/jewis-jhabite/mobilités-douces/aide-a-lachat-de-velo-a-assistance-electrique/)

### Déchets :

Bac à ordures ménagères : Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'acheter un conteneur de 180 litres, auprès de la communauté de communes Terre d'Auge, au prix de 10 €.

Pour cela, il suffit de prendre RDV aux horaires d'ouverture 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00, auprès de la Communauté de Communes TERRE D'AUGE – 9 rue de l'Hippodrome – 14130 PONT-L'ÈVEQUE – Tél : 02-31-65-01-19 – [dechetterie@terredauge.fr](mailto:dechetterie@terredauge.fr)



Composteur : Prenez RDV par téléphone au 02-31-65-04-75

Kit n°1 : Composteur 300 L + grille anti-rongeur + guide compostage + mélangeur – 30 €

Kit n°2 : Composteur 390 L + grille anti-rongeur + guide compostage + mélangeur – 35 €

Option : Bioseau seul (capacité 10L)

Vente limitée à 1 kit par foyer – N'hésitez pas à vous renseigner en amont sur la taille adaptée à votre foyer !

Tri sélectif :  
consignes de tri.

Pour effectuer votre tri sélectif, des sacs jaunes sont à votre disposition à la Mairie ou à l'Agence postale aux horaires d'ouverture.





# DIVERS

## Point infos 14 :

Un point info 14 Maison France Services est à votre disposition au siège de la Communauté de Communes TERRE D'AUGE, 9 rue de l'hippodrome à Pont l'Evêque (Tél : 02-52-56-98-34 / Mél : [msap@terredauge.fr](mailto:msap@terredauge.fr))

Horaires : lundi 9:00 – 12h / mardi 9:00 – 12:30 / mercredi à vendredi 9:00 – 12:30 et 13:30 à 17:00

Ce point est tenu par les agents de la Communauté de communes qui vous aident pour toutes vos démarches administratives, ce service est en lien avec 23 partenaires, sans tous les citer : Pôle emploi, CAF, URSSAF, Caisse de retraite, Préfecture...

## Randonnée « circuit des 2 fontaines »

La communauté de communes Terre d'Auge dans le cadre de sa compétence « protection et mise en valeur de l'environnement » en coordination avec les communes du territoire a aménagé le « circuit des 2 fontaines », un itinéraire de qualité labellisé « circuit qualité Calvados ».

Vous pourrez trouver le parcours sur le site « Terre d'Auge » ou des flyers sont à votre disposition en mairie.

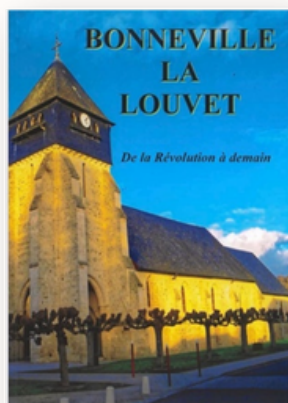


## Livre de Bonneville la louvet « De la Révolution à demain »

Ce livre contenant deux siècles et demi de Bonneville-la-Louvet a été conçu dans le but de retracer l'histoire du village et de laisser aux générations futures un témoignage historique mais aussi un cadeau que l'on se partage en famille ou entre amis.

Ce passé commun, c'est celui de tous ceux qui se revendiquent Bonnevillais, et c'est celui sur lequel les bases de notre avenir se construisent.

Il est vendu 15 € à la mairie et à l'Agence Postale Communale aux jours et horaires d'ouverture.





# BRAVO AUX ASSOCIATIONS DU VILLAGE

